

# Château-Salins N°83



## Petite Ville de demain

Septembre à Décembre 2024 - Bulletin municipal

[www.chateau-salins.fr](http://www.chateau-salins.fr)



# SOMMAIRE

## PERMANENCES EN MAIRIE

La CARSAT n'assure plus aucune permanence en Mairie.  
Vous pouvez toujours les contacter au 3960

(Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail)

CALM (Centre d'Amélioration du Logement en Moselle)

Pour tout renseignement, contactez la mairie.

## PERMANENCES À LA MAISON DE L'ÉTAT

Des professionnels du droit ainsi que des associations sont à votre écoute. C'est un service gratuit, anonyme et confidentiel, comprenant les avocats, le conciliateur de justice, le délégué du procureur, le service de probation et d'insertion, le service d'éducation en milieu ouvert, le Centre Départemental d'Information de la Femme et de la Famille, la Consommation, Logement et Cadre de Vie, l'Association Marelle (information sur la médiation familiale) et l'Union Départementale des Associations Familiales.

Pour connaître le planning des permanences des différents intervenants et pour plus de renseignements :  
[www.chateau-salins.fr](http://www.chateau-salins.fr) ou  
par téléphone au 03 87 05 10 22

Bulletin édité par la Mairie de Château-Salins :  
Rue de Nancy  
57170 Château-Salins  
Tél. : 03 87 05 10 52  
[mairie@chateau-salins.fr](mailto:mairie@chateau-salins.fr)

Directeur de publication :  
Gaëtan BENIMEDDOURENE,  
Maire de Château-Salins

Crédit photos :  
Républicain Lorrain - Mairie de Château-Salins

Ligne Graphique - conception - impression :  
PRIM Service - 57070 Metz - Tél. : 03 87 65 04 40  
Imprimé à 1 250 exemplaires  
Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2016

► <b>Mot du maire</b>	3
► <b>Fonctionnement de la commune</b> Présentation des salles	4-5
► <b>Travaux réalisés et projets communaux</b> Sécurisation et aménagement de l'entrée Est de la ville (rue de Strasbourg)	6-7
► <b>Coup de projecteur</b> Château-Salins se met au vert	8-9
► <b>Actualités</b> L'été des jeunes à Château-Salins ! Retour sur Randoripaille Départ du Père Eloi BAMOGO et arrivée de l'Abbé Fenel BOURDEAU Jeux Olympiques 2024	10-11
► <b>Vie pratique</b> Le Minibus de l'emploi, une réponse aux difficultés de mobilité CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)	12
► <b>Associations</b> Association des Parents d'Elèves (APE)	13
► <b>Jeunesse</b> La rentrée au périscolaire	14
► <b>Social</b> Le recensement militaire Les élections	15



# MOT DU MAIRE



Chères Castelsalinoises, chers Castelsalinois,

C'est avec toutes les précautions qui s'imposent que nous allons, dès le mois d'octobre, procéder aux travaux de démolition des trois immeubles situés au croisement des rues de la VERRERIE et DUFAYS. Cette opération intervient après un arrêté de péril imminent que j'avais pris au mois de Mai et qui portait sur l'ensemble concerné. Mais pour des raisons techniques et administratives, l'Etablissement Public Foncier du Grand Est, qui porte financièrement cette démolition n'a pas pu la réaliser en juillet comme prévu. Malgré tout, les immeubles qui présentaient une fragilité importante ont été confortés par une entreprise afin d'éviter un effondrement ou une mise en danger des piétons.

Dès lors, nous avons élaboré un calendrier qui nous permettra en temps et en heure de communiquer sur les différentes dates de fermetures à l'abord de la rue de la Verrerie en fonction des travaux qui seront en cours. Il s'agit tout d'abord de neutraliser les conduites de gaz et d'eau qui sont rattachées à ces immeubles puis de désélectrifier l'ensemble bâtimentaire. Ces interventions réalisées par les différents prestataires devraient se poursuivre sur un délai de trois semaines environ avec des fermetures de la rue pour des raisons de sécurité évidente. Par ailleurs, le chantier est en cours depuis le 19 septembre et les déviations pour se diriger vers Nancy ou Sarrebourg sont déjà en place et permettent une fluidité du trafic.

La démolition, (intervention majeure dans ce projet) sera assurée par une entreprise spécialisée, retenue dans le cadre d'un appel d'offre. Ces travaux particulièrement délicats nécessitent une solide expérience dans ce domaine. Conjointement, les services de la Mairie devront prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité autour du chantier. De même, nous vous informerons par tous les moyens de communication dont nous disposons (Facebook, message sur panneau lumineux, Info Château, etc...) de l'avancée du chantier.

Aussi, il est important de ne pas pénaliser le commerce local et par conséquent, le stationnement sur la Place de la Saline sera réglementé, les entrées et sorties seront signalées. Cette opération devrait s'achever d'ici deux à trois mois, soit fin novembre.

Pour terminer ce "Mot du Maire", je voudrais remercier tout le personnel de la mairie, les associations puis les bénévoles qui se sont investis dans les actions sportives durant la période estivale. Ces activités ont connu un véritable succès, en particulier le centre de loisirs qui a affiché complet sur les trois semaines prévues.

C'est aussi l'occasion pour moi d'apporter tout mon soutien aux enseignants à l'occasion de cette rentrée scolaire. Ils contribuent à l'éducation de nos enfants et à la transmission des valeurs de solidarité, de liberté, d'égalité et de fraternité.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle année scolaire.



Gaëtan BENIMEDDOURENE

Maire de Château-Salins  
Conseiller Départemental de la Moselle



# FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

## Le saviez-vous ?

La commune de Château-Salins dispose de plusieurs salles communales, ces espaces polyvalents offrent une variété d'options pour répondre aux besoins des habitants. Que ce soit pour des réunions de quartier, des fêtes familiales, des événements associatifs ou des conférences, les salles communales sont des lieux de rencontre incontournables. Ces salles équipées différemment permettent de répondre à toutes sortes d'occasions, en fonction du nombre de personnes et des besoins (matériels audiovisuels, chaises, tables, couverts, etc...).

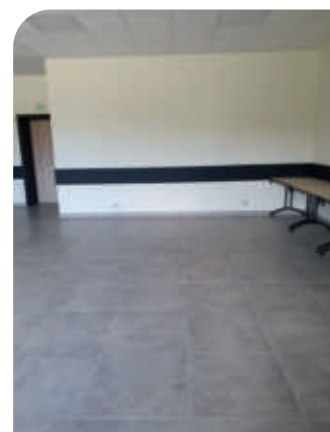
La réservation de ces salles se fait directement en mairie, par demande écrite ou par mail.

## Présentation des salles

### Gîte Municipal



Avec une capacité de 60 personnes et une cuisine toute équipée, le gîte des Salines est l'endroit idéal pour se retrouver dans un cadre calme et verdoyant.



		Salle	Cuisine	Lot 60 couverts
Repas	Particuliers CHS et Coutures	200€	50€	20€
	Associations Locales	200€	50€	20€
AG - Séminaires Réunions	Associations Locales	1 gratuité par an		

### Salle des fêtes de Coutures



Au centre de Coutures, la salle des fêtes constituée d'une grande salle et d'une cuisine, accueille jusqu'à 70 personnes. Munie d'une estrade, cette salle est souvent louée pour des petits concerts, des pièces de théâtres et des repas familiaux.

Habitants Château-Salins et Coutures	
Mariage - repas dansant	150 € + frais de fonctionnement
Deuils familiaux	Gratuit
Associations locales	
Bals - Loto - Repas	1 gratuité par an + frais de fonctionnement
Tout demandeur	
Réunion privée - Entreprise	100 €
Expositions - Vente - AG	100 €



## Salle Polyvalente

La salle Polyvalente est la plus grande de la collectivité, elle a une capacité de 450 personnes et se compose d'une grande salle et d'une grande cuisine équipée. Des couverts pour 450 personnes sont disponibles (sur demande). Sa grande scène permet d'organiser des spectacles et concerts. Ce grand espace est idéal pour accueillir de grandes manifestations, des réunions et des séminaires. Avec son grand parking et son accès handicapé, elle est très accessible.



		Salle	Cuisine	Lot 100 couverts
Repas	Particuliers CHS et Coutures	400€	100€	50€
	Associations Locales	1 gratuité par an /400€	100€	20€
AG - Séminaires - Réunions	Associations Locales	1 gratuité par an	/	/
Frais de Fonctionnement	Eté	200€		
	Hiver	200€		



MJC

Annexée à la salle Polyvalente, cette petite salle permet d'accueillir une cinquantaine de personnes. Appréciée par les usagers pour des ateliers, des petites réunions ou des spectacles familiaux.

Demi-journée	50€
Caution	100€

## Salle Saint-Jean

Actuellement en rénovation, cette salle sera ouverte au public courant 2025. Cet ancien cinéma propose des projections toute l'année et accueille régulièrement conférences, spectacles de théâtre et concerts. Avec son balcon la salle peut accueillir 185 personnes.



POUR TOUTE  
RÉSERVATION ?

Courriel : [mairie@chateau-salins.fr](mailto:mairie@chateau-salins.fr)

Téléphone : 03 87 05 10 52

Courrier : Mairie de Château-Salins  
rue de Nancy  
57 170 CHATEAU-SALINS

Location de la salle sans projection	150 €
Location de la salle pour les associations extérieures pour projection d'un film sans billetterie	200 €
Location de la salle pour les associations locales avec projection d'un film sans billetterie	150 €
Location de la salle pour les écoles extérieures de la commune pour une projection d'un film sans billetterie	150 €



## Sécurisation et aménagement de l'entrée Est de la ville (rue de Strasbourg)

*La départementale 955 est un axe majeur de Château-Salins. Classée comme réseau structurant au niveau départemental, elle assure une articulation avec le réseau autoroutier et le réseau routier national. Elle est également référencée comme réseau de transport exceptionnel ouvert à toutes catégories dont le poids total roulant n'excède pas 94 tonnes. Elle est donc marquée par un flux routier permanent, notamment en termes de poids lourds, sur l'axe Metz-Strasbourg, qui est un itinéraire de grand transit très fréquenté.*

L'entrée de ville rue de Strasbourg se caractérise, à contrario des autres entrées de Château-Salins, par une topographie prononcée et un environnement fortement végétalisé qui lui donne un caractère essentiellement paysagé, mais cependant difficile à aménager.



La vitesse des automobilistes est élevée malgré la présence d'un radar pédagogique.

La 955 croise un itinéraire pédestre qui relie plusieurs sentiers balisés par la Communauté de Communes et inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

On y trouve également et malheureusement une plante invasive, la Renouée du Japon.

Par conséquent, la Commune a réalisé les travaux suivants pour atténuer les problématiques et améliorer le cadre de vie des riverains et des promeneurs :

- Elagage et abattage d'arbres pour améliorer leur développement et leur esthétique
- Valorisation du site du calvaire par l'installation d'un banc incitant à la détente
- Création d'un sentier piéton nature évitant aux marcheurs d'emprunter le trottoir le long de la départementale
- Clôture par une plantation de buissons, de l'espace envahi par la Renouée du Japon afin de limiter son emprise
- Création d'aplats de couleurs sur la route et déplacement du radar pédagogique plus bas dans la rue afin de favoriser la réduction de la vitesse
- Création et mise en sécurité d'un passage piétons supplémentaire pour rejoindre l'itinéraire de randonnée
- Démolition d'anciens bâtiments en ruine présentant un danger

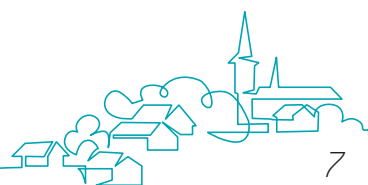
Au fil des années, les buissons plantés et la lignée d'arbres présents le long de la Départementale créeront une haie végétale variant selon les saisons.





Montant des travaux  
58 178.87 € HT

Subventions accordées  
Région : 20 009 €  
Etat : 13 510 €



# COUP DE PROJECTEUR



## Château-Salins se met au vert

*Offrir le cadre de vie le plus agréable possible aux Castelsalinois et aux Couturiers est une préoccupation constante de l'équipe municipale.*

**P**our cela, les agents des espaces verts et de la propreté sont sur tous les fronts. Depuis l'année dernière, 30 poubelles ont été remplacées sur l'espace public et des poubelles de tri ont été mises en place aux abords des écoles pour faciliter l'apprentissage des plus jeunes.

Les agents municipaux procèdent régulièrement au nettoyage des rues et au ramassage des déchets.

La balayeuse entretient les rues communales, avec des passages réguliers de façon hebdomadaire. Les poubelles des espaces publics sont relevées au minimum deux fois par semaine.

Malgré les efforts des agents sur l'entretien de la Commune, des problématiques persistent.

Les déjections canines restent un fléau sur notre banc communal, même si de plus en plus de propriétaires de chiens ramassent les déjections de leur animal, il reste encore quelques personnes peu respectueuses du bien-être de tous. D'autres incivilités sont encore trop fréquentes : les dépôts sauvages dans les poubelles de la ville ou dans la nature, les mégots, les emballages et les papiers jetés au sol, les chewing-gums, etc ...

Le cadre de vie est l'affaire de tous !

**Chaque geste compte, il s'agit d'un effort collectif à réaliser tous les jours, sans relâche et tout au long de l'année, pour que la propreté de notre Ville soit durable, qu'elle reste propre, belle, accueillante et agréable à vivre.**



## • Le cadre réglementaire

Dès le 1er janvier 2024, la loi prévoit l'obligation de valoriser les biodéchets en filières spécifiques. La Communauté de Communes du Saulnois a opté pour le compostage. Un choix fait pour réduire d'un tiers le poids de nos ordures ménagères.

Dans le cadre du programme de prévention des déchets et pour diminuer le volume des ordures ménagères, la Communauté de Communes en collaboration avec les communes, propose la distribution de composteurs à tarifs préférentiels pour chaque foyer et installe des composteurs partagés.

## • Les composteurs partagés

Mis en service le 20 juillet dernier, deux sites sont installés sur la Commune, place Jeanne d'Arc et rue du Stade. Constitués de 3 bacs (bac d'apport, réserve de matière sèche et bac de maturation), ils sont entièrement équipés par l'intercommunalité, mais reposent sur un engagement bénévole de certains habitants (référents de site).

Trois référents se sont portés volontaires sur la Commune, ils vérifient que tout se passe bien sur le site de compostage partagé ! Un agent communal est dédié également à la surveillance et l'utilisation des composteurs.

## • Le compostage partagé, on fait comment ?

Si vous souhaitez participer à l'aventure et composter également vos déchets. La mairie met à disposition un bio-seau après signature d'un contrat d'engagement sur l'utilisation de ce nouveau service. Un code vous sera donné en mairie ainsi que des conseils pour la réussite du compost.



- le premier bac (à gauche) est le **bac de stockage du broyat** : il faut rajouter une petite poignée de broyat à chaque dépôt dans le bac d'apport.

- le bac du milieu est le **bac d'apport** : il faut déposer les épluchures de fruits/légumes, les coquilles d'œuf, le marc de café, les sachets de thé.

- le bac de droite est le **bac de maturation** : son accès est réservé aux référents du site de compostage partagé. La matière se transforme petit à petit en compost.

## • Composter et pailler, un vrai challenge pour notre collectivité !

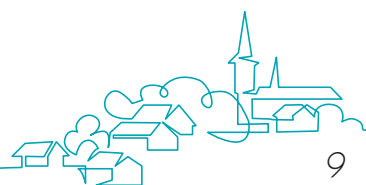
Reconnue Ville Nature depuis décembre 2023, Château-Salins est engagée dans une gestion différenciée de ces espaces verts (tontes raisonnées sur une partie du ban communal, paillage des espaces verts pour réduire la consommation d'eau, plantation de vivaces plus résistantes aux aléas climatiques que les annuelles, etc).

Le compost obtenu sera partagé avec les utilisateurs du site qui souhaitent en disposer, le reliquat sera utilisé par la Commune pour fertiliser et amender ses différents espaces fleuris.



## Journée citoyenne

Afin d'encourager la création de liens au sein de la population, chaque année, la Municipalité invite les habitants de consacrer bénévolement une journée à leur commune pour réaliser ensemble des projets qu'ils peuvent eux-mêmes proposer. Cela peut aller de chantiers d'amélioration du cadre de vie, de rénovation d'équipements, de valorisation de l'histoire et du patrimoine à des projets associatifs, culturels, éducatifs ou tout simplement ludiques. Il s'agit de s'investir pour mieux vivre ensemble en permettant à chaque habitant volontaire, quel que soit son âge, son sexe, ses origines ou ses aptitudes, de devenir acteur pour sa collectivité. La Commune se place alors dans un rôle d'accompagnateur des initiatives citoyennes en mobilisant et en mettant en synergie tous les acteurs de son territoire (habitants, élus, agents, acteurs associatifs, acteurs économiques...), en créant les conditions de leur coopération, de la construction à la finalisation des projets.



# L'ACTUALITÉ

## L'été des jeunes à Château-Salins !

et été n'a pas manqué d'animation pour les enfants et les jeunes de Château-Salins et environs ! Pas moins de 88 enfants et 114 adolescents, soit 202 jeunes ont participé aux activités proposées !

Pour les plus jeunes de 3 à 11 ans, 3 semaines d'activités au centre aéré ont permis aux enfants de vivre des expériences diverses, parmi lesquelles un spectacle sur le thème de Disney, une sortie à l'accrobranche, un grand jeu dans la forêt au gîte des Salines, et une semaine d'enquête pour découvrir qui avait volé les médailles Olympiques !

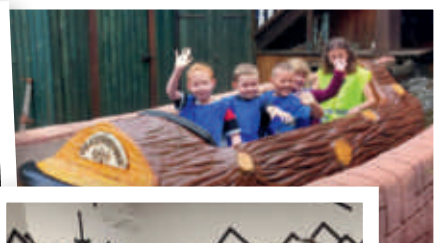
Jeux sportifs, bricolages, jeux coopératifs ont permis à chacun de se dépenser, et de s'amuser ! La dernière semaine, une belle sortie au parc d'attraction Fraispertuis-City a permis de clôturer les vacances en beauté !

Pour les adolescents, l'offre s'étalait sur 6 semaines avec des activités pour tous les goûts ! Les stages multi-activités, en partenariat avec le Dojo du Saulnois, ont permis aux jeunes de découvrir de multiples activités : biathlon, tyrolienne géante, parcours VTT, laser Game, karting... Les semaines jeunesse ont permis aux jeunes de se retrouver autour de thématiques alliant fun, sport, et découverte. Au programme, des jeux, du laser tag, une course d'orientation, une sortie à Nancy pour des activités autour de la réalité virtuelle...



Veillées et nuitées sont venues compléter ces propositions pour le plus grand plaisir des ados !

Enfin le dispositif Moselle Jeunesse a permis à une quarantaine de jeunes de découvrir gratuitement les associations locales à travers des activités sportives, des jeux, de la musique, des escape games... Chaque semaine, une activité de détente était offerte aux jeunes investis durant la semaine : soirée pizza et visionnage collectif de la cérémonie d'ouverture des JO en juillet, et sortie au parc d'attraction Wallygator, en août.



## Retour sur "Randoripaille"



Le 18 août, Château-Salins a accueilli "Rando ripaille" pour sa 2<sup>ème</sup> édition. Cet événement a rassemblé environ 500 randonneurs enthousiastes qui ont sillonné le Saulnois. Après l'effort, c'est plus de 300 repas qui ont été servis, avec au menu des produits locaux, un véritable clin d'œil à la richesse de notre terroir.

En plus des activités de randonnée et de restauration, une multitude de spectacles, de concerts et d'expositions ont été proposés aux visiteurs. Offrant une ambiance animée et divertissante pour tous les âges.



## Départ du Père Eloi BAMOGO et arrivée de l'Abbé Fenel BOURDEAU

Le Père Eloi BAMOGO quitte la paroisse de Château-Salins. Le 18 août, lors d'une cérémonie en l'église de Château-Salins, les fidèles et les autorités locales lui ont rendu hommage pour tout le travail accompli, sa gentillesse et sa disponibilité.

Nous lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle mission. Nous souhaitons également la bienvenue à l'Abbé Fenel BOURDEAU, installé le 1<sup>er</sup> septembre lors d'une cérémonie présidée par le Mgr Philippe BALLOT.



le Père Eloi BAMOGO



l'Abbé Fenel BOURDEAU

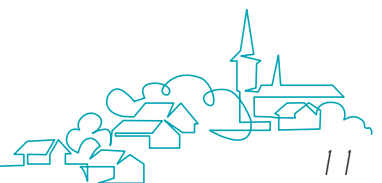
## Jeux Olympiques 2024



Un castelsalinois au cœur du dispositif. Saviez-vous que le speaker officiel des épreuves d'aviron était castelsalinois ?

Président du comité départemental d'aviron, encadrant des sections sportives du collège de la Passe-pierre et du lycée agricole et accessoirement professeur d'histoire géographique très apprécié des élèves, **Sébastien ROURE** était le commentateur officiel sur le site des épreuves

d'aviron aux derniers jeux olympiques à Vaires sur Marne. C'est lui qui présentait les équipes avant le départ et commentait la course pour les spectateurs présents dans les gradins. Une expérience exceptionnelle pour ce passionné et une reconnaissance de ses compétences et de son engagement auprès des jeunes rameurs de la région qui glanent les distinctions au fil des compétitions nationales depuis quelques années.



# VIE PRATIQUE

**La Communauté de Communes du Saulnois (CCS) répond aux difficultés de mobilité ! En effet, depuis 2002, un Minibus de l'emploi a été mis en place, pour répondre à la demande des usagers sur le secteur. Les jeunes**

## Le Minibus de l'emploi, une réponse aux difficultés de mobilité

Mis en place le 14 janvier 2002 dans le cadre de la compétence "emploi social de la Communauté de Communes du Saulnois", le transport à la demande type "minibus" a pour vocation d'aider les demandeurs d'emploi et les personnes en insertion qui rencontrent des difficultés de mobilité dans leurs démarches.

Face à l'étendue du territoire et l'insuffisance des moyens de transports collectifs, la CCS propose ce service à la demande qui s'adresse aux :

- Demandeurs d'emploi,
- Bénéficiaires des minima sociaux,

- Personnes accédant à un emploi pendant une durée limitée à 1 mois,
- Personnes en formation qualifiante ou diplômante,
- Personnes suivant des cours d'alphabétisation,
- Personnes dans le cadre d'un chantier d'insertion.

Pour en bénéficier, une prescription doit être faite auprès du Pôle des Affaires Sociales et Familiales (AFS) de la Communauté de Communes du Saulnois par les partenaires institutionnels en charge de l'emploi à savoir le Pôle Emploi, la Maison de l'Emploi du Sud Mosellan, la Mission Locale du Sud Mosellan, les organismes de formation (GRETA, AFPA : Association pour la Formation Professionnelle des Adultes...), l'association d'insertion HELICE SAULNOISE, l'ASSAJUCO, les assistants sociaux et les autres acteurs liés à l'emploi ou à la formation professionnelle (UDAF...).

### FUN POUR LES JEUNES

**Tu veux t'engager ?**

- Foyer ruraux**  
PETOLAT Vanessa  
Animatrice Jeunesse - Territoire Saulnois  
Coordinatrice de projet  
07.54.38.75.24
- MJC Centre Social Jacques Prévert**  
94 Impasse Jean Laurain  
BP 19 57260 Dieuze  
03.87.86.97.41
- Enfance Jeunesse Château-Salins**  
Marion Hermand-Pfimmer  
Animatrice Jeunesse  
57170 Château-Salins  
07.83.24.01.37
- Service National Universel**

**ASSAJUCO**

**FRIPERIE SOLIDAIRE**

8 rue du Prel 57260 Dieuze  
03.87.01.59.40

3 RUE SOLVAY 57170 CHATEAU-SALINS  
03.87.86.84.98

**Bibliothèques :**

Moselle : adresse des bibliothèques et ressources documentaires en ligne (Delme, Château-Salins, Vic-sur-Seille, Dieuze, Isming, Bénestraft)

**Idées de sorties, loisirs, lieux d'échange**

**MJC :**  
14 Pl. de la Saline 57170 Château-Salins  
03.87.05.28.15

**Espace de vie social :**  
8 rue de l'abbatir 57630 Vic-sur-Seille  
03.87.01.13.61

**Office de tourisme**

**Foyer ruraux**  
PETOLAT Vanessa  
Animatrice Jeunesse - Territoire Saulnois  
Coordinatrice de projet  
07.54.38.75.24

**MJC Centre Social Jacques Prévert**  
94 Impasse Jean Laurain BP 19 57260 Dieuze  
03.87.86.97.41

**Enfance Jeunesse Château-Salins**  
Marion Hermand-Pfimmer  
Animatrice Jeunesse  
57170 Château-Salins  
07.83.24.01.37

**Agenda de l'été 2023**

**Piscines de Val-de-Bride**

**Cinéma**

Les Salines Royales 57260 Dieuze  
03.87.86.06.07

2 rue Poincaré 57170 Château-Salins  
03.87.01.99.74

Cinéma en plein air l'été

SO FUN

Cliquez sur les mots soulignés pour accéder à la page internet.

## Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Sous condition, le CCAS de Château-Salins peut proposer aux jeunes de moins de 25 ans et aux demandeurs d'emploi, une aide financière au permis de conduire.

Vous pouvez retrouver le CCAS de Château-Salins et Coutures, à la Mairie de Château-Salins, le vendredi de 14h à 16h.



## C'est la Rentrée



# Le meilleur moment pour vous présenter :

### Composition :

Une vingtaine de parents actifs bénévoles qui agissent à la hauteur de leurs possibilités (temps, énergie...) pour partager des idées, préparer un évènement, confectionner des gâteaux ou tenir un stand lors des manifestations



### Les manifestations réalisées ou pour lesquelles nous étions présents en 2023/2024 :

Soirée Halloween pour les enfants, spectacle de Julien Strelzyk, groupe à pied au Carnaval de Vic Sur Seille, vente de plantes, kermesse, participation aux marchés de Noël / spectacle des maternelles / marché nocturne de Juillet

# L' APE

Association des Parents d'Elèves

(des Ecoles Primaire et Maternelle de Château-Salins)

### Objectif :

Participer au financement de projets, sorties, matériel pour LES ENFANTS scolarisés dans ces établissements !!!



### Fonctionnement :

Collecte d'une cotisation annuelle auprès des parents d'enfants scolarisés que nous faisons fructifier à travers différentes manifestations



### Quelques chiffres :

**6626€** reversés en 2023 :

- 1750€ reversés à l'école primaire
- 1060€ reversés à l'école maternelle
- 887.17€ pour l'achat de matériel pour l'école primaire
- 642.48€ pour l'achat d'arbres pour la maternelle (végétalisation de la cour de l'école maternelle)
- 1380€ reversés pour le voyage à la Hoube (CE1/CE2)
- 382.64€ de remise de cadeaux par St Nicolas
- 43,36€ pour les goûters offerts (marché de Noël + spectacle maternelle)
- 480.78€ pour la remise de cadeaux CM2 (clé USB + bon cadeau)



**MERCI :** A la mairie, aux commerçants qui nous soutiennent, aux 54 adhérents qui nous ont fait confiance en 2023 et aux parents qui ont participé à nos manifestations !

Nous vous espérons encore plus NOMBREUX pour cette nouvelle année 😊

### CONTACTER L'APE

[ape57170@gmail.com](mailto:ape57170@gmail.com)

<https://www.facebook.com/apechateausalins/>





## La rentrée au périscolaire

### Une augmentation de la fréquentation à prévoir

Depuis 5 ans, la fréquentation du service périscolaire ne cesse d'augmenter (+ 30% sur ces dernières années).

A la rentrée 2024/2025, les bus scolaires ne circuleront plus durant la pause méridienne, laissant présager une augmentation des effectifs.

Le Périscolaire a donc été adapté afin de permettre l'accueil de tous les enfants dans de bonnes conditions. Les activités pourront se faire dans des espaces non utilisés de la bibliothèque ou de l'école, la grande salle du périscolaire étant affectée à la restauration. Du mobilier et de la vaisselle supplémentaires ont été commandés et l'équipe d'animation a été renforcée.

Un projet pédagogique s'inscrit dans la continuité et s'inspire du projet éducatif de la commune qui privilégie les thèmes suivants :

- Développer l'autonomie des enfants
- Favoriser les capacités d'expression
- Donner à découvrir
- Développer la citoyenneté

En maternelle, sur le thème d'une invitation au voyage "au pays imaginaire", les enfants voyageront de salles en salles au périscolaire, à la bibliothèque et à l'école pour autant de découvertes. Ils bénéficieront chaque jour d'une activité manuelle et sportive et d'un temps de jeu (d'inspiration Montessori).

Les plus grands, en primaire, s'inspireront des Superhéros fictifs et du quotidien... Ils découvriront ainsi leurs propres pouvoirs (bienveillance, respect, tolérance et amitié). Eux aussi se verront proposer des activités manuelles et sportives ainsi que des semaines découvertes (sport, bricolage et grands jeux).

C'est désormais l'Alsacienne de Restauration qui préparera les repas. L'augmentation des prix des matières premières obligeant malheureusement à une légère augmentation des tarifs (62 cts).



**Les inscriptions** sont possibles toute l'année en fonction des délais de réservation des repas, directement au bureau du périscolaire ou par mail : [periscolaire@chateau-salins.fr](mailto:periscolaire@chateau-salins.fr)

CENTRE AERE "Ecole des sorciers"  
du 21 au 25 octobre  
Inscription à [periscolaire@chateau-salins.fr](mailto:periscolaire@chateau-salins.fr)



## Le recensement militaire

Dès 16 ans, tous les jeunes de la collectivité sont amenés à se faire recenser à la mairie de leur domicile. Ce recensement est obligatoire et permet d'obtenir une attestation qui sera demandée au cours des examens (BEP, BAC, Concours et Permis de Conduire) et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à la majorité de l'enfant (18 ans).

### Comment procéder à ce recensement militaire ?

Le jeune peut se faire recenser directement en mairie, en présentant une pièce d'identité en cours de validité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement lui sera remis. Ce document doit être conservé précieusement, aucun duplicata ne sera délivré. Après un an environ, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation, qui remplacera l'attestation.

Si vous avez oublié de vous faire recenser à 16 ans, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans. Dans le cas où vous n'avez pas été convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté nous vous invitons à contacter le Centre du Service National de la Jeunesse.

Centre du Service National de la Jeunesse - Nancy  
Caserne Verneau 80 rue du Sergent-Blandan  
54000 NANCY  
09 70 84 51 51 - [cnsj-nancy.contact.fct@intradef.gouv.fr](mailto:cnsj-nancy.contact.fct@intradef.gouv.fr)



## Elections

Pour participer aux élections présidentielles, européennes, législatives ou municipales, il faut être inscrit sur les listes électorales. Cette inscription est un moyen pour les citoyens de participer activement à la vie démocratique du pays.

Pour vous inscrire sur les listes électorales de la collectivité, il vous faut remplir certaines conditions :

- être majeur
- de nationalité française ou être ressortissant de l'Union européenne
- jouir de vos droits civils et politiques.

Vous devez également avoir une attache à la commune, plus précisément y être domicilié ou y être contribuable depuis au moins 1 an.

Dans certaines situations, vous pouvez être amené à être inscrit automatiquement :

- Si vous avez acquis la nationalité française
- Si à vos 16 ans, vous avez procédé à votre recensement citoyen, à Château-Salins

### Où s'inscrire ?

Pour vous inscrire, vous pouvez vous rendre à la mairie aux horaires d'ouvertures ou faire votre demande en ligne sur le site du service-public.

Plusieurs pièces seront à fournir lors de votre inscription : le formulaire d'inscription complété, une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile.

Vous pouvez déposer votre demande d'inscription à tout moment en mairie. Afin d'être valide pour un scrutin général ou partiel, la demande d'inscription doit être déposée au plus tard le sixième vendredi précédent le premier tour de celui-ci (art L 17 du code électoral).



# 2ÈME SALON DU BIEN-ÊTRE

SAMEDI  
12/10

À  
Château-Salins  
Salle Polyvalente

de 10h à 19h  
Entrée gratuite

- ◆ Ateliers
- ◆ Conférences
- ◆ Restauration



Mairie de Château-Salins  
03 87 05 10 52 - [mairie@chateau-salins.fr](mailto:mairie@chateau-salins.fr)  
[www.chateau-salins.fr](http://www.chateau-salins.fr)